

L'agrile du frêne, un insecte ravageur

Suite à la mondialisation, la migration humaine et au réchauffement climatique, la présence d'insectes ravageurs exotiques dans les milieux urbains se multiplie. Ces insectes exotiques, contrairement aux insectes indigènes, n'ont pas de prédateurs naturels sous nos latitudes.

À l'heure actuelle, un des insectes les plus menaçants pour les forêts urbaines de nos régions est l'agrile du frêne qui s'attaque évidemment à toutes les variétés de frênes. Quelques arbres infestés par l'agrile du frêne ont été retrouvés dans différents arrondissements de la Ville de Montréal qui font maintenant partie d'une zone réglementée.

Une fois infesté par l'agrile, le frêne peut dépérir en seulement deux ans. Une infestation pourrait donc entraîner l'abattage de milliers d'arbres. Il faut donc être vigilant et savoir bien identifier cet insecte puisqu'une des particularités de celui-ci est qu'il attaque autant des arbres en parfaite santé que ceux subissant un stress.

L'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*)



L'adulte mesure entre 7 et 14 mm de longueur et est vert émeraude et cuivré.

La population adulte émerge de l'écorce en mai et juin. La femelle peut alors pondre de 65 à 90 œufs sur les branches des arbres avoisinants entre la mi-juillet et la fin juillet.

Des galeries sous l'écorce, la présence de sciure fine au pied de l'arbre, des trous en forme de D mesurant 3-4 mm, apparition de pousses sur le tronc et le dépérissement de la cime de l'arbre sont tous des signes pouvant indiquer la présence de l'agrile du frêne.

Si vous croyez avoir observé des signes suspects d'infestation sur vos frênes, n'hésitez pas à contacter l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ou consultez leur site internet pour plus d'informations: www.inspection.gc.ca/phytoravageurs